

Communiqué – Édition de Juillet 2016

Environnement

Dans un souci de protéger les rives de l'érosion due aux vagues, des bouées oranges ont été installées, à 150 mètres des berges (en autant que la profondeur soit d'au moins 5 mètres) au lac du Nord et au lac Masson, pour délimiter les zones autorisées pour la pratique du wake-surf. Pour toutes les autres activités nautiques motorisées la distance des berges à respecter est de 60 mètres. À certains endroits des panneaux de signalisation sont également en place pour interdire les vagues. Votre collaboration est demandée pour respecter la réglementation et le matériel. Nous souhaitons que tous les citoyens profitent des plans d'eau sur notre territoire en toute sécurité et dans le respect de l'environnement. De plus évitez la musique trop forte en pensant aux riverains.



Les bacs bruns arrivent ! En effet la collecte des matières organiques va commencer en septembre prochain avec l'aide de la MRC des Pays-d'en-Haut. Les bacs seront livrés gratuitement sous peu. Cette mesure va contribuer à diminuer le volume de nos déchets non recyclables et amènera des économies substantielles à notre communauté. Cliquer sur l'image pour plus d'information.

MRC des Pays-d'en-Haut

Début des livraisons : août

Votre bac brun arrive!

Un nouveau locataire qui ne demande que vos restes...

COMPOSTER C'EST À NOTRE PORTÉE!

lespaysdenhaut recyclent.com

INFO-COLLECTE 1 888 482-6676

Voyez l'initiative d'une citoyenne engagée et du Jardin Tom Pousse dans le [TopoLocal Pays d'en Haut du 5 juillet](#).

Loisirs et culture

Cette année nous tiendrons la première édition du **Concours Estérel en fleurs 2016** qui aura lieu durant la première semaine d'août. Inscrivez-vous avant le 15 juillet 2016 et vous recevrez un coupon-rabais qui vous permettra de bénéficier d'une réduction de 10% au Jardin Tom Pousse. Il y aura de nombreux prix pour les plus beaux jardins fleuris visibles de la rue. L'objectif principal étant de se préparer pour la classification des Fleurons www.fleuronsduquebec.com qui aura lieu en 2017 et pour laquelle nous espérons obtenir un 5^e Fleuron sur 5. Notre thématique est principalement un rappel de nos lacs avec les fleurs bleues, des cascades en fleurs ou en roches ainsi que des clôtures de perche. Vous pouvez nous contacter au 450 228-3232 pour plus d'information et cliquer sur l'image.

PREMIÈRE ÉDITION
DU CONCOURS
ESTÉREL EN FLEURS
Été 2016

Nil Ultra

Supportez Francine Chaput, notre jardinière et pompière de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson-Estérel, qui fait partie du groupe de 30 cyclistes à traverser le Canada de Vancouver à Montréal soit, 5000 km en 22 jours. Faites votre don en ligne à son nom sur le site www.deficycliste.com pour la Fondation des pompiers du Québec pour les grands brûlés, il lui manque moins de 1 500 \$ pour atteindre son objectif de 20 000 \$!



Les **Journées de la culture des Laurentides**, qui comprennent trois jours d'activités interactives, de découvertes et d'appréciation des arts et de la culture, se tiendront les 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre prochain. Les thèmes sont les arts visuels et la musique. La Ville d'Estérel organise, le vendredi 30 septembre, à l'hôtel de ville, un 5 à 7 avec vin et fromage durant une exposition de talent artistique de nos citoyens. Si vous êtes intéressés à participer et à exposer vos œuvres ou à jouer d'un instrument de musique, n'hésitez pas à nous contacter au 450 228-3232.



Visiter les autres sections de notre site Web www.villedesterel.com pour connaître les différents services de la Ville dont la sécurité publique, la patrouille nautique et l'urbanisme, les activités offertes telles le tennis, le golf, le sport nautique et plus encore. Vous y trouverez également des cartes des sentiers pédestres, l'information pour l'obtention des cartes de membre gratuites pour les réservations au tennis du Parc Thomas-Louis-Simard, les règlements municipaux dont entre autres le « [Règlement numéro SQ 04-2012 concernant les nuisances et l'usage et l'empiétement des voies publiques de la Ville d'Estérel](#) » qui vous renseigne sur les feux d'artifices, le bruit, les animaux domestiques, etc. Ainsi que le compte rendu des séances du Conseil.

La prochaine réunion du Conseil aura lieu le vendredi 22 juillet 2016 à 17 h 00.